Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 504

Artikel: L'information et la réalité quotidienne
Autor: Lehmann, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016535

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pensons donc que nous devons continuer à alimenter notre clientèle en électricité et à faire en sorte de pouvoir nous en procurer. Pour cela, nous achèterons aux autoproducteurs artisanaux et décentralisés toute l'énergie qu'ils voudront bien nous livrer — ils ne prennent du reste aucun engagement à notre égard, ce que nous ne pouvons pas faire envers nos clients — et nous devrons, à notre corps défendant, nous procurer le solde, c'est-à-dire 99,9% auprès de l'EOS qui, comme nous l'avons chargée de le faire, tire actuellement des centrales nucléaires auxquelles elle participe pour notre compte, tous les kilowattheures supplémentaires nécessaires au développement de la consommation du canton de Vaud".

L'information et la réalité quotidienne

La "Tribune le Matin" du 6 juin 1979 rend compte sous le titre "informons, informons" du traditionnel discours de M. Desmeules à l'occasion de l'assemblée générale de la CVE. M. Desmeules prend notamment prétexte pour s'esclaffer du fait que les Vaudois votent antinucléaire mais augmentent leur consommation d'électricité. Electricité que M. Desmeules se fera bien entendu plaisir de fournir à l'aide des centrales nucléaires auxquelles il tient tant!

Ce que M. Desmeules se garde de dire, c'est que les compagnies d'électricité et en particulier la CVE font tout ce qui est en leur pouvoir pour que la consommation d'électricité augmente. En particulier (mais pas uniquement) en favorisant la promotion du chauffage électrique. Tant que M. Desmeules n'aura pas reconnu sans équivoque que ce mode de chauffage est une aberration et tant que la CVE ne refusera pas catégoriquement de l'installer, les critiques que M. Desmeules adresse aux Vaudois ne seront que des plaisanteries de mauvais goût.

J'ai déjà eu l'occasion de préciser que tout ménage passant au "tout électrique" annule les efforts d'économie de dizaines d'autres ménages.

La partie est trop inégale: vous vous donnez la peine d'économiser 10% de votre consommation d'électricité et pendant ce temps M. Desmeules connecte un consommateur qui va gaspiller quarante fois votre économie. Car le chauffage électrique direct est un gaspillage d'énergie noble en vertu de lois thermodynamiques contre lesquelles même un Desmeules est impuissant.

Je connais dans le réseau de la CVE une maison très mal isolée, chauffée au chauffage électrique direct. Dans cette maison on ne pouvait guère atteindre 16oC lorsqu'il faisait froid même en mettant toute la sauce et moyennant des factures salées. Le propriétaire a maintenant choisi d'arracher ses convecteurs et de passer à un mode de chauffage plus raisonnable. Il va lui en coûter pas mal d'argent. La CVE qui a laissé faire cette ineptie et qui se vante de ne chauffer au "tout électrique" que des maisons bien isolées devrait peut-être lui présenter des excuses. On peut certainement compter sur M. Desmeules pour ça.

Et ce cas n'est sûrement pas unique. Si M. Desmeules voulait informer correctement, il devrait nous dire:

— Le nombre de maisons dans le réseau CVE chauffées électriquement (sans pompe à chaleur).

— Parmi celles-ci combien y en a-t-il de mal isolées? On pourrait faire un classement basé sur la valeur du coefficient: $K_{éq}$ x surface/volume.

— Combien de chauffages électriques directs ou à pseudo-accumulation ont été installés en 1974, 1975, 1976, 1977, 1978?

— Combien va-t-on en installer en 1979?

— A-t-on à la CVE l'intention d'arrêter l'installation de ce genre de chauffage?

— Que propose la CVE aux propriétaires qui veulent revenir du chauffage électrique à un mode de chauffage raisonnable? Un dédommagement paraît tout-à-fait justifié.

— La CVE a-t-elle l'intention de changer sa politique de tarifs consistant à favoriser les gens qui gaspillent? Pourquoi certains payent-ils 9,2 ct le kwh, d'autres 8,0 lorsqu'ils se chauffent électriquement alors que ceux qui emploient l'électricité à des fins raisonnables doivent la payer 14,5 ct?

Pour être crédible, M. Desmeules et la CVE devraient montrer l'exemple dans le domaine des économies d'électricité et mettre eux-mêmes sur pieds un programme qui assure à terme une diminution de la demande. C'est parfaitement possible et s'il n'a pas assez d'imagination pour faire ça tout seul, M. Desmeules pourrait se faire aider. Nous restons volontiers à sa disposition.

Tant qu'il n'aura pas fait cet effort, M. Desmeules ne devrait pas se moquer des Vaudois. Il devrait au moins se garder de leur reprocher des habitudes de consommation qu'il a lui même prônées et qu'il continue à encourager indirectement.

Pierre Lehmann

CIRCULATION

Piéton qui vole Piéton qui marche

Les DC-10 mis hors circulation. Panique dans les circuits aériens. Gémissements chez les constructeurs. Ces mesures d'allure draconienne ne vous rappellent-elles rien? "Pour une cause encore inconnue, le conducteur avait perdu le contrôle de son véhicule": malgré les expertises, combien de voitures qui sillonnent les routes et à qui il manque un boulon? Pas de comparaison entre les hécatombes: quelle sollicitude pour les piétons qui volent alors que la multitude de ceux qui marchent (dans les villes, surtout) continuent à le faire à leurs risques et périls.

* * *